



FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°06

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL :

TRESORERIE –Réunions des 27 et 29 janvier 2026 Commission Régionale des Règlements

RAPPEL

Les clubs suivants ne sont pas à jour du paiement du relevé n°02 au 29/01/2026. Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 02/02/2026, ils seront pénalisés d'un retrait supplémentaire de six (06) points fermes au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

580660 A.S. ROMANAISE

552388 FOOTBALL CLUB D AUBENAS

560358 BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES

581941 AC. DE FOOT YACOUB

561243 FOOTBALL CLUB UPPER